



LISTE DES SEUILS D'USURE
CORRESPONDANT
AUX DIVERSES CATEGORIES DE CREDITS
(Application des articles L 313-3 du code de la consommation et
L 313-5-1 du code monétaire et financier concernant l'usure)
Seuils en vigueur au **1er trimestre 2012**

CATEGORIES	PRETS	DECOUVERTS
Prêts aux Particuliers entrant dans le champ d'application des articles L 312-1 à L 312-36 du code de la consommation (prêts immobiliers)		
Prêts à taux fixe.....	6,24 %	
Prêts à taux variable.....	5,83 %	
Prêts relais.....	6,43 %	
Prêts aux Particuliers n'entrant pas dans le champ d'application des articles L 312-1 à L 312-36 du code de la consommation (crédits de trésorerie)		
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 1.524 € (1).....	20,65 %	20,65 %
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament, d'un montant supérieur à 1.524 € et inférieur ou égal à 3.000 € et prêts viagers hypothécaires (1).....	19,15 %	19,15 %
Prêts personnels et autres prêts d'un montant supérieur à 1.524 € et inférieur ou égal à 3.000 €.....	13,98 %	13,98 %
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament, d'un montant supérieur à 3.000 € et inférieur ou égal à 6.000 € et prêts viagers hypothécaires (1).....	17,69 %	17,69 %
Prêts personnels et autres prêts d'un montant supérieur à 3.000 € et inférieur ou égal à 6.000 €.....	12,51 %	12,51 %
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament, d'un montant supérieur à 6.000 € et prêts viagers hypothécaires (1).....	15,78 %	15,78 %
Prêts personnels et autres prêts d'un montant supérieur à 6.000 €.....	10,60 %	10,60 %
(1) Pour apprécier le caractère usuraire du taux effectif global d'un découvert en compte ou d'un prêt permanent, le montant à prendre en considération est celui du crédit effectivement utilisé.		
Prêts accordés aux Personnes Physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux Personnes Morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale		
Découverts en compte.....		13,80 %
Prêts accordés aux Personnes Morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale		
Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament..	9,67 %	
Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux variable.....	5,45 %	
Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux fixe....	6,29 %	
Découverts en compte.....		13,80 %
Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	6,53 %	